

<b>Zeitschrift:</b>	Le nouveau conteur vaudois et romand
<b>Band:</b>	79 (1952)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	Le billet du Crazet : un courant d'air de sorte : (histoire vraie)
<b>Autor:</b>	Rieben, Georges / Le Crazet
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-228192">https://doi.org/10.5169/seals-228192</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE BILLET DU CRAZET

Un courant d'air de sorte  
(*Histoire vraie*)

Charles Michelod était l'un des plus gros propriétaires de Trivougni et, de plus, député et père de deux garçons aux études par la ville. C'est tout dire. Malheureusement, la ferme de cet important personnage avait la réputation bien entretenue par les batoilles du coin d'être le « palais des courants d'air » : vous ouvrez une fenêtre et pan, la porte se ferme à l'autre bout de la maison ; vous vous précipitez, rouvrez la porte... patatra ! les morceaux de la fenêtre, laissée entrebâillée, jouent aux puces sur le parquet.

Monsieur le député avait un domestique ; Foncette qu'il s'appelait. C'était un crouïe gaillard ne pensant qu'à jouer des tours aux bonnes gens, à gagner beaucoup en travaillant peu et à dépasser son gain au café. De plus : gros mangeur, meilleur à table qu'à l'ouvrage, malgré sa petite taille ; il avait également réussi à ruper tout ce que son père lui avait laissé. Bref, un tout fin. Les villageois le saluaient bien bas, d'abord parce que c'était le domestique du député et puis, il valait mieux être dans ses bonnes grâces que compter parmi ses ennemis.

Un beau matin, Monsieur le député fit négligemment remarquer à Foncette que sa conduite se relâchait. L'interpellé déclara qu'il ferait son possible pour l'améliorer, tandis qu'il marmonnait entre ses dents :

— Attends-te voire, espèce de pas content. T'as beau être député et plein de décosations, tu y passeras comme tous les autres !

Il faut que je dise, pour la suite de mon histoire, que le poulailler de la ferme donnait sur un hangar dont la

porte, lourde et ancienne, était pourtant sujette aux courants d'air encore plus que les autres portes de la maison. Elle s'ébranlait parfois toute seule et faisait un bruit épouvantable de girouette.

Monsieur le député s'occupait en particulier de l'élevage des oies. Il en possédait une trentaine et, parmi elles, un beau jars qui avait la mauvaise habitude de pincer tous les vêtements un peu flottants : bas de pantalons, tabliers, jupes, etc.

Foncette, quelques jours après la remarque que lui avait administré son patron, pénétra dans l'enclos réservé aux oies. Il avait mis un grand tablier de cuir brun. Le jars le saisit aussitôt. Impossible de lui faire lâcher prise. Le domestique ne perdit pas son temps : il se précipite au hangar, laisse l'oie contre le montant et d'un coup de pied bien appliqué, lance la porte. Le jars décapité s'affaisse sur le sol, mort comme on ne peut pas l'être mieux.

Foncette courut chez Monsieur le député pour l'avertir de l'« accident » : un courant d'air a refermé la porte au moment où le jars la franchissait !

Charles Michelod, navré, ordonna de jeter la bête sur le fumier, car il ne voulait pas manger ou vendre une oie crevée. Foncette saigna l'oie, la porta au café et l'y fit préparer. Il la mangea avec un camarade en buvant force verres à la santé de son généreux patron. Il eut encore le cran de perdre une bouchée pour dire :

— Charrette, on est bien mieux ici qu'à l'hôtel où on ne mange souvent que du « courant d'air » !

G. Rieben.